

Communiqué de **PRESSE**

Saint-Nolff, le mercredi 22 août 2018

Tro breizh maritime de Pierre Karleskind

Escale chez Vannes Spiruline : le développement de la filière microalgues au centre des échanges

Comme chaque été, Pierre Karleskind, Vice-président de la Région à la mer et aux infrastructures portuaires, entreprend un tour de Bretagne pour aller à la rencontre des acteurs de la mer. Après des escales à Erquy, en Cornouaille et à Lorient, l'élu a mis le cap, mercredi, sur le Golfe du Morbihan pour visiter Vannes Spiruline, jeune entreprise qui produit cette cyanobactéries considérée comme une microalgue. L'occasion de faire le point sur cette filière au fort potentiel de développement en Bretagne.

Chaque été, la Région organise un « tro breizh » consacré à la mer et à l'ensemble de ses métiers. **Du 6 au 29 août**, cette tournée conduira Pierre Karleskind **d'Erquy à Brest**, en passant par Douarnenez, Le Guilvinec, Loctudy, Lorient, l'Île aux Moines et Saint-Nolff. Au gré de ses escales, le Vice-président de la Région rencontre des professionnels pour échanger avec eux, sur leurs projets et préoccupations.

Nouvelle étape ce mercredi dans le Golfe du Morbihan pour visiter les installations récentes de **Vannes Spiruline**.

Carole Le Tolguenec, productrice de **spiruline**, a créé sa propre ferme à Saint-Nolff **en 2017**. Dans ses **deux bassins sous serres**, elle cultive cette **cyanobactérie, assimilée aux microalgues** et valorisée principalement dans l'alimentation, les cosmétiques & la santé. L'entreprise a été la première de la filière bretonne à bénéficier d'une aide du **fonds européen FEAMP***, au titre de ses premiers investissements matériels. À terme, le projet d'aménager une **3^e serre** lui permettra **d'augmenter sa production annuelle** et de répondre ainsi à la demande des consommateurs. Chez Vannes Spiruline, l'algue est majoritairement commercialisée en **vente directe**, via un site internet ou à la ferme.



Vannes Spiruline

* FEAMP : Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche

Dans le monde, 10 000 tonnes de microalgues sont produites chaque année : 50% en Asie (23% en Chine, 10% en Inde), 24% aux États-Unis et 20% en Europe.

À l'heure actuelle, **la spiruline représente 50% de cette production**, au côté de **3 autres espèces**, seules autorisées à la consommation humaine : l'odontella, la chlorelle et la tetrasselme chui.

En France, la production de microalgues atteint environ 60 tonnes/an. **TAM**, entreprise basée à **Plougastel** depuis 2015, est à ce jour le **1^{er} producteur européen**, avec **près de 20 tonnes** exploitées chaque année.

La **Fédération des spiruliniers de France (FSF)** regroupe, de son côté, quelque **150 adhérents**, dont Vannes Spiruline, pour une production d'environ **40 t/an**.

Les microalgues sont actuellement valorisées sur **4 marchés** : l'alimentation (35%), la pharmacologie, cosmétique & santé (35%), l'alimentation animale (20%) et l'énergie-environnement (10%) avec une valeur ajoutée très variable : utilisées par exemple en faibles quantités mais avec une forte valeur ajoutée dans les cosmétiques, elles sont au contraire peu transformées et utilisées en volumes importants dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement.

Bien que **leader en Europe**, la France continue d'importer de grandes quantités de spiruline. La production de l'ensemble de ses fermes (TAM et celles de la FSF) ne couvre en effet que **24 % des**

besoins des consommateurs, la demande intérieure étant estimée aujourd’hui à **250 t/an**.

Face à ce potentiel, la **Région Bretagne a conduit une étude, en 2017**, afin de disposer d’éléments précis sur la filière, d’évaluer ses opportunités de développement et d’envisager comment l’aider à mieux se structurer.

En lien avec le Pôle mer Bretagne Atlantique, le CEVA et le CBB Capbiotek, elle par la suite organi-

sé en avril dernier à Ploufragan une **journée thématique** qui a réuni **170 participants** et permis de **fédérer les acteurs**.

Des réflexions sont actuellement en cours pour **structurer au mieux la filière bretonne et française**, afin de disposer d’une offre compétitive et créatrice d’emplois sur le marché des microalgues.

Charpente marine en bois : visite du Chantier du Guip sur l’Île aux Moines

Au cours de cette escale dans le Golfe du Morbihan, Pierre Karleskind a aussi rencontré les équipes de Paul Bonnel au Chantier du Guip sur l’Île aux Moines. Sur son site historique (8 personnes), la société de charpente maritime construit et restaure des bateaux du patrimoine et de petites unités de yachting. En septembre, c’est Frédéric Bouges qui reprendra la gestion du chantier sur l’île.

Le Guip est également implanté à **Brest**, depuis la construction de la **Recouvrance**, mise à l’eau en 1992. Le chantier brestois concentre l’essentiel de l’activité sur une surface de 1 000 m² qui peut accueillir des bateaux jusqu’à 100 tonnes.